

L'exécution des chantiers ICR et la sécurisation des carrefours (à la demande de Monsieur Loewenstein, conseiller communal). (Complémentaire)

« L'exécution des chantiers ICR et la sécurisation des carrefours »

Au niveau du réseau ICR forestois, si plusieurs chantiers ont déjà été réalisés en exécution du permis d'urbanisme délivré à la fin de l'année 2012, certains aménagements sont toujours en attente et la Région/Bruxelles Mobilité ne semble pas avoir aujourd'hui les moyens de les concrétiser à court terme.

Parmi ces travaux encore à réaliser, il y en a certains qui sont en attente d'autres projets en cours (contrats de quartier, SBGE...), d'autres ne sont pas concrétisés faute de moyens. C'est le cas notamment de deux carrefours particulièrement dangereux que sont les carrefours Haveskercke/Jonc et Haveskercke/Denayer.

La signalisation ICR n'est également toujours pas réalisée à Forest alors qu'elle l'est dans les autres communes.

Mon interpellation visera à savoir :

- Si des contacts ont été pris avec Bruxelles Mobilité pour que cette signalisation ICR soit enfin installée
- Si vous avez des informations actualisées sur l'exécution des chantiers ICR à Forest
- Si, dans l'attente de l'exécution du permis ICR par la région sur les 2 carrefours précités, la commune pourrait installer un aménagement de sécurité temporaire sur la base des plans régionaux.

Marc Loewenstein
Chef de Groupe DÉFI au conseil communal de Forest.

Monsieur Loewenstein :

Au niveau du réseau ICR forestois, si plusieurs chantiers ont déjà été réalisés en exécution du permis d'urbanisme délivré à la fin de l'année 2012, certains aménagements sont toujours en attente et la Région/Bruxelles Mobilité ne semble pas avoir aujourd'hui les moyens de les concrétiser à court terme.

Parmi ces travaux encore à réaliser, il y en a certains qui sont en attente d'autres projets en cours, c'est le cas de notamment :

du carrefour Massenet – Lainé (ce projet est en attente car il dépend du chantier du bassin d'orage), du carrefour Patinage / IIème Armée Britannique / Saint-Denis (en attente car lié au chantier de la SBGE pour le collecteur d'égout), des carrefours Saint-Denis / Chaussée de Bruxelles + Liège / Vanpé + Vanpé / Kersbeek (liés au contrat de quartier), ou encore du réaménagement de façade à façade de l'avenue Alexandre Bertrand (projet suspendu suite à une concertation entre le cabinet Smet, Bruxelles Mobilité, la commune et les riverains et pour lequel un projet redessiné est encore attendu).

D'autres ne sont pas concrétisés faute de moyens. C'est le cas notamment de deux carrefours particulièrement dangereux que sont les carrefours Haveskercke/Jonc et Haveskercke/Denayer.

La signalisation ICR n'est également toujours pas réalisée à Forest alors qu'elle l'est dans les autres communes.

Mes questions :

Est-ce que des contacts ont été pris avec Bruxelles Mobilité pour que cette signalisation ICR soit enfin installée ?

Est-ce que vous avez des informations actualisées sur l'exécution des chantiers ICR à Forest ?

Dans l'attente de la suite de l'exécution du permis ICR par Bruxelles Mobilité sur les 2 carrefours aujourd'hui non-sécurisés (Denayer/Haveskercke – Jonc-Haveskercke), la commune pourrait installer un aménagement de sécurité temporaire sur la base des plans régionaux ?

Monsieur Mugabo :

On a pris contact avec Bruxelles mobilité mais je n'ai pas pu avoir toute les infos. J'ai eu une personne en ligne qui m'a promis qu'il allait m'envoyer les infos avant le Conseil, mais je ne les ai pas reçues. Dès que je reçois les infos, je vous les transmettrai.

Madame Père :

Nous avons sollicité Bruxelles mobilité.

Au niveau de la Région, nous avons pris contact avec le nouveau directeur et demandé un rendez-vous afin d'évoquer avec lui la situation de Forest afin de savoir si nous pouvons obtenir des moyens. L'intention de la Région était de ne pas subventionner les travaux. En ce qui concerne les 2 carrefours, j'ai été sollicitée par 2 riverains pour voir si on pouvait déposer une plainte. Ce point est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de concertation. On y réfléchit, on y travaille et on essaiera de trouver une solution pour les riverains.

Monsieur Loewenstein :

Chaque année un budget est prévu au budget régional. Si l'intervention est demandée, elle devra être exécutée par Bruxelles Mobilité (BM). BM n'a pas exécuté les projets ces années par manque de moyens humains pour les suivre. Les plans existent, il suffit aujourd'hui de faire des marquages et installer un dispositif temporaires dans l'attente du chantier définitif de BM.